Montréal, le 27 septembre 2011

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

Par courriel, dépôt électronique (SDÉ) et poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

***OBJET* : Projet de Lecture à distance – Phase 1**
Dossier Régie : R-3770-2011
Notre dossier : R045256

Chère consoeur,

Nous vous transmettons avec la présente l'affidavit de monsieur Georges Abiad, Directeur Déploiement de l'infrastructure de mesurage avancée au soutien de notre lettre du 22 septembre dernier relativement au présent dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay
/amg

p.j. Affidavit de monsieur Georges Abiad

c. c. Intervenants (par courriel seulement)

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **Georges Abiad** directeur Déploiement de l'infrastructure de mesurage avancée au 140 Crémazie ouest en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Hydro-Québec a procédé à l'acquisition d'une étude intitulée « Advanced Metering Growth Projections 2011 » publiée en novembre 2010 par Chartwell Inc. (l' «**Étude** »);

2. L'Étude a été déposée sous pli confidentiel par Hydro-Québec Distribution dans le dossier R-3770-2011 comme réponse à l'engagement 1 souscrit lors de la séance de travail du 14 septembre 2011;

3. L'Étude contient la mention suivante relativement aux droits d'utilisation par l'acheteur :

   > « Chartwell Inc. is an information provider serving the utility industry with research reports, newsletters, conferences and other products. This report is subject to all copyright and intellectual property laws. No part of this electronic publication may be reproduced, stored in a retrieval system beyond the purchaser's computer, posted on an intranet or the Internet, or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the express, written permission of Chartwell Inc. Site licenses are available through Chartwell membership agreements. Material contained herein is provided without warranties. The publisher is not responsible for any errors or omissions. Mention of products or services does not constitute endorsement. »

4. La divulgation de l'Étude autrement que sous pli confidentiel par le Distributeur constituerait une violation de ses obligations envers Chartwell Inc.;

5. Hydro-Québec a obtenu de Chartwell Inc. l'autorisation de déposer l'Étude auprès de la Régie, à la condition que le dépôt soit fait sous pli confidentiel;

6. Hydro-Québec a également obtenu de Chartwell Inc. que les intervenants au dossier puissent consulter l'Étude après signature d'un engagement de confidentialité;

7. Hydro-Québec demande en conséquence à ce que la Régie se prévale des dispositions de l'article 30 de sa loi constitutive pour interdire toute divulgation des renseignements contenus dans l'Étude puisque leur caractère confidentiel de même que l'intérêt public le requièrent.

Et j'ai signé à Montréal, Québec, ce 26 septembre 2011

GEORGES ABIAD

Déclaré solennellement devant moi,
A Montréal, Québec, ce 26 septembre 2011

193551-8
Commissaire à l'assermentation dans et
pour le district de Montréal